Accès aux droits des personnes étrangères

L'accès au travail des ressortissants étrangers

1 jour, 7h
Sur demande uniquement
Formation proposée à partir de 6 personnes inscrites

Pour s'inscrire, consulter le site de l'ADATE

Objectifs

- Savoir identifier les titres de séjour permettant de travailler en France
- Connaître les titres de séjour délivrés au motif d'une activité salariée et les points de vigilance
- Connaître la procédure de demande d'autorisation de travail et ses critères
- Accompagner un salarié étranger dans le renouvellement de son autorisation de travail et de son droit au séjour

Programme

- Présentation des documents de séjour et identification de l'activité autorisée (sous forme de jeux)
- Focus sur les titres de séjour pour lesquels une autorisation de travail a été préalablement délivrée
- La procédure de demande d'autorisation de travail et les critères pris en compte par l'administration lors de l'instruction de la demande
- L'articulation entre renouvellement de l'autorisation de travail et renouvellement du titre de séjour
- Focus sur la procédure d'admission exceptionnelle au séjour par le travail
- Cas spécifiques (changement de statut / rupture du contrat de travail)
- Les obligations de l'employeur lors de la conclusion et en cours d'exécution du contrat de travail
- La protection des salariés étrangers

Modalités pédagogiques

- Power point
- Temps d'échanges et de questions
- Apport théoriques et pratiques
- Quizz

Tarifs

200 euros la journée

Profil des stagiaires

Professionnel·le·s ou bénévoles en relation avec des personnes étrangères et leurs familles, employeurs, intermédiaires de l'emploi, ...

Formatrice/Formateur

Juriste de l'association ADATE

Lieu de la formation

A préciser en fonction de la demande

Evaluation, bilan et attestation

A l'issue de la formation, chaque stagiaire reçoit un lien pour compléter un formulaire d'évaluation et de bilan de la formation, ainsi qu'une attestation de formation